

CONCOURS DE POESIE
2022



REGLEMENT

Article 1 : Le magazine Pentecôte vous propose un concours de poésie ouvert à tous sans condition d'âge, de lieu de résidence ou de nationalité.

Article 2 : Thème imposé : le souffle.

Article 3 : Tous les genres de poésie sont admis. Le français sera obligatoirement la langue de composition.

Le texte sera dactylographié. Il ne devra pas dépasser 2 pages numérotées avec un maximum de 30 lignes par page.

Chaque candidat ne pourra faire parvenir qu'un seul poème qui devra obligatoirement comporter un titre.

Article 4 : les poèmes pourront être envoyé par courrier, ou par mail, ou au moyen du formulaire présent sur le site www.pentecotemag.com

Article 5 : Un prix sera décerné aux lauréats de chaque catégorie.

- Catégorie 1 : enfants de 6 à 14 ans
- Catégorie 2 : ados (+ de 14 ans), adultes

Article 6 : Les candidats seront avisés individuellement des résultats du concours.

Article 7 : Le concours est ouvert à partir du **1er novembre 2022**. La date limite de dépôt des textes est arrêtée au **31/12/2022**, à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Les poèmes devront être déposés ou adressés par courrier à l'adresse suivante :

Lamotte-Augris Benjamin

7 avenue Saint-Exupéry

92160 ANTONY

Article 8 : Les membres du jury ainsi que leur famille ne seront pas autorisés à concourir. Les décisions du jury sont sans appel.

La publication des poèmes lauréats se fera dans le numéro du mois de **mars 2023**, à l'occasion du Printemps des Poètes.

Article 9 : Les organisateurs du concours se réservent pendant un an (soit jusqu'au 01/11/2023) les droits de publication des textes sélectionnés par le jury, sous réserve de communiquer à leurs auteurs, avant parution, les références des publications. Celles-ci ne donneront pas lieu au versement de droits d'auteur.

Article 10 : Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent les organisateurs et le jury contre tous recours éventuels de tiers en ce qui concerne l'originalité de leurs œuvres.

Article 11 : La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.